

**Objet :** convocation à l'Assemblée Générale de l'ANPEA

Marcq en Baroeul, le 10 mai 2017

Chère adhérente, cher adhérent,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale de notre association

**le samedi 10 juin 2017 de 10 heures à 16 heures**

**à la salle « Brasserie » de la Résidence Internationale de Paris, 44 rue Louis Lumière – Paris 20ème.**

Pour cette édition, nous avons souhaité mettre au débat le sujet des vacances en vous présentant les résultats de l'étude initiée fin 2016. Des opérateurs de vacances seront également présents pour échanger sur leur offre, en particulier à destination des enfants, jeunes et adultes déficients visuels.

**10h00 : accueil**

**10h15 : mot de bienvenue par Pierre Gallix, président de l'ANPEA**

**10h30 : débat sur les vacances, loisirs et répit**

- ✓ Présentation de l'étude sur les vacances et répit
- ✓ Présentation d'offres de vacances
- ✓ Echanges

**12h30 - 14h00 : repas en commun (au self de la résidence internationale)**

**14h30 : Assemblée Générale ordinaire**

- ✓ Approbation du procès-verbal de l'AG du 15 octobre 2016
- ✓ Rapport moral 2016
- ✓ Rapport financier 2016
- ✓ Rapport du commissaire aux comptes
- ✓ Vote du rapport moral et du rapport financier 2016
- ✓ Approbation des comptes 2016 et proposition d'affectation du résultat 2016
- ✓ Motion sur le transfert des bâtiments au GAPAS
- ✓ Vote du transfert des bâtiments au GAPAS
- ✓ Résultats des votes (rapport moral, rapport financier, motion)
- ✓ Ratification de la cooptation, par le conseil d'administration, de Mme Teraoui comme administratrice

**16h00 : pot de fin**

**Conseil d'Administration, de 16 à 17 heures**

... / ...

**Association ANPEA**

Association reconnue d'utilité publique

.../...

Vous pouvez consulter et télécharger les documents relatifs à l'AG sur le site de l'ANPEA : [www.anpea.asso.fr](http://www.anpea.asso.fr).

**Adhésion à jour de cotisation :**

Nous vous rappelons que pour pouvoir voter à l'Assemblée Générale, vous devez être à jour de votre cotisation 2017. Vous pouvez adhérer en ligne sur [www.anpea.asso.fr](http://www.anpea.asso.fr) ou en utilisant le bulletin d'adhésion joint à cette convocation à nous retourner avec votre règlement avant le 1<sup>er</sup> juin 2017.

**Pouvoir :**

Si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée Générale, merci de renvoyer le pouvoir ci-joint signé par courrier aux coordonnées déjà mentionnées, avant le 1<sup>er</sup> juin 2017.

**Organisation :**

L'ANPEA prend en charge les frais liés à la participation à cette Assemblée Générale pour les adhérents à jour de cotisation

- Pour les déplacements : remboursement sur la base d'un aller-retour en train SNCF en 2<sup>ème</sup> classe.
- Pour l'hébergement : possibilité de réserver une chambre pour la nuit du vendredi 09 au samedi 10 juin à la résidence internationale. Toute demande doit nous être adressée avant le 25 mai 2017.

**Afin d'organiser au mieux cette Assemblée Générale, nous vous remercions, par avance, de bien vouloir confirmer votre présence au plus tard le 25 mai**, soit par téléphone au 03 20 99 50 80 soit par mail [contact@anpea.gapas.org](mailto:contact@anpea.gapas.org). Passé ce délai, nous ne garantissons pas la réservation du repas du midi.

**L'Assemblée Générale est un moment fort de l'association et nous espérons vivement vous compter parmi nous ce jour-là.**

Bien cordialement,

Pierre GALLIX  
Président de l'ANPEA

